

**verna@free.fr**

---

**De :** "Alexi Hervé Espaciel" <alexi.herve@espaciel.com>  
**Date :** mardi 4 mars 2014 09:15  
**À :** <verna@free.fr>  
**Cc :** <etiquette@cellar-label.com>; <espaciel@espaciel.com>  
**Objet :** Votre mail du 21 février 2014

Monsieur Verna,

Ce message fait suite au mail du 21 février 2014 que vous avez envoyé sur l'adresse email [espaciel@espaciel.com](mailto:espaciel@espaciel.com).

Vous m'accusez à tort de plagiat. Je vous ai déjà démontré que vos griefs ne sont pas fondés dans mon mail du 26 mai 2011 (voir ci-dessous).

Vous n'avez pas répondu à mon mail.

Presque 4 ans plus tard, vous revenez vers moi pour me menacer d'une action en justice. Cette menace constitue une agression injustifiée.

Par ailleurs, vous m'accusez de plagiat sur votre site Internet : <http://inventions.a.verna.free.fr/murmiroir/pagemiroirf.htm>

Je vous demande de retirer sans délai cette accusation calomnieuse de votre site Internet.

Dans l'attente, sincères salutations,

Alexi Hervé

---

**De :** alexi\_herve [[mailto:alexi\\_herve@yahoo.fr](mailto:alexi_herve@yahoo.fr)]  
**Envoyé :** jeudi 26 mai 2011 13:34  
**À :** 'Christophe'  
**Objet :** RE: Lettre que je compte envoyer à L'OMPI

Bonjour,

Ce mail fait suite à votre envoi du 7 mai.  
Vous souhaitez adresser une lettre à l'OMPI pour m'accuser de plagiat.

Votre démarche me surprend et je regrette que vous me contactiez pour me menacer.  
En effet je ne vous ai pas plagié.

Sachez que je respecte vos différentes activités présentées sur votre site web (lien que vous m'avez envoyé ci-dessous).

Toutefois il eu été plus élégant de la part d'un inventeur s'adressant à un autre inventeur d'user de plus de retenue.  
En effet nous exerçons l'un et l'autre dans un domaine suffisamment difficile pour qu'il ne soit pas utile de proférer des menaces.

Ainsi malgré la surprise qu'occasionne votre email, je vais mettre de côté son caractère menaçant pour vous répondre sur le fond.

Début 2007, j'ai déposé une enveloppe Soleau attestant de la date de mon invention qui est antérieure à votre enregistrement de copyright.

J'ai ensuite déposé plusieurs brevets concernant un système de déflecteur de lumière pour fenêtres en 2008

puis en 2010.

A ce titre, il n'y a aucune raison pour que vous mettiez en cause mon invention et ma propriété intellectuelle.

De plus, le Brevet FR1024239A de 1950 met dans le domaine public la forme générale de votre proposition.

La notion de plagiat dont vous souhaitez m'accuser à tort est basée sur le droit d'auteur.

Hors le droit d'auteur (site web de copyright en lien dans votre mail) n'a rien à voir avec les brevets.

Par conséquent, j'attire votre attention sur le fait que vous utilisez une forme de propriété intellectuelle qui n'est pas adaptée aux activités inventives.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir me confirmer que vous abandonnez toute idée de menace à mon encontre.

Par ailleurs, je vous prie de veiller à ne pas agir en contrefacteur de ma propriété intellectuelle.

Sincères salutations,

Alexi Hervé

---

**From:** Christophe [<mailto:verna@free.fr>]  
**Sent:** samedi 7 mai 2011 08:34  
**To:** [alexi.herve@gadz.org](mailto:alexi.herve@gadz.org)  
**Subject:** Lettre que je compte envoyer à L'OMPI

Avez-vous quelque chose à proposer ?

Bonne journée,

Cordialement,

Christophe Verna <http://verna.free.fr/a>

Bonjour Monsieur,

Je vous contacte car j'ai été plagié d'une de mes inventions dite : "Entourage d'ouverture miroir" publié à cette page : <http://inventions.a.verna.free.fr/pagemiroir.htm> par Monsieur Alexi Hervé : 06 67 54 08 62  
[alexi.herve@gadz.org](mailto:alexi.herve@gadz.org)

**Cette invention, enregistrée sur Internet et publiée à partir de 2007 par ces sites :**

<http://www.copyrightdepot.com/rep105/00041749.htm> ;

<http://www.invention-europe.com/Article510101.htm> ; <http://www.leblogenergie.com/habitat/>

Ce Monsieur publie à ces pages :

<http://www.youtube.com/watch?v=Ow3zR5GmCbY>

<http://www.tudelft.nl/live/pagina.jsp?id=03488133-ed45-4ce3-8f91-0948b92ea8dd&lang=en>

<http://www.arts-et-metiers.asso.fr/index.php/page/article/id/375-un-gadzarts-meilleur-inventeur-du-concours-lepine-2009>